



Créé en 1992, l'Observatoire Ostréicole suit des lots d'huîtres naturelles sur **14 parcs du littoral charentais** (12 dans le Bassin de Marennes-Oléron et 2 sur l'Île de Ré) dans des conditions d'élevage représentatives des pratiques professionnelles locales. Captés sur coupelles par le CAPENA sur le site des Longées, les lots sont placés sur parcs en mars/avril de chaque année (2023 : semaine 12) et élevés pendant 3 ans. Un suivi saisonnier de la **mortalité** et de la **croissance** (gain de poids), ainsi qu'un bilan annuel (fin d'année) sont réalisés sur les lots des trois classes d'âge.

Les résultats ci-dessous représentent l'état des performances des lots à la **fin du printemps 2023** et sont issus des derniers échantillonnages réalisés le 08/06/2023 dans le **Bassin de Marennes-Oléron** et dans l'**Île de Ré**.

Tableau 1 : Taux de mortalité (% ; moyenne) et croissance pondérale (g ; moyenne) des lots d'huîtres de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année obtenus à la fin du printemps 2023 (valeurs en gras). Les valeurs de référence correspondent à la moyenne de 29 années de suivi pour les huîtres de 1<sup>ère</sup> année (1994-2022) et de 22 années de suivi pour les huîtres de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année (2000-2022). Les flèches représentent l'évolution des tendances actuelles par rapport aux valeurs de référence à la même période.

	Mortalité		Croissance	
<b>1<sup>ère</sup> année</b> sur parcs de demi-élevage	<b>15,8 %</b> (Référence = 39,2 %)	↘	<b>+5,2 g</b> (Référence = +3,4 g) <b>Poids individuel = 6,6 g</b>	↗
<b>2<sup>ème</sup> année</b> sur parcs de demi-élevage	<b>6,6 %</b> (Référence = 7,1 %)	↘	<b>+8,8 g</b> (Référence = +9,2 g) <b>Poids individuel = 25,1 g</b>	⇒
<b>3<sup>ème</sup> année</b> sur parc de stockage	<b>6,7 %</b> (Référence = 5,3 %)	↗	<b>+9,3 g</b> (Référence = +9,1 g) <b>Poids individuel = 46,0 g</b>	⇒

## I. Mortalité

Au mois de juin 2023, les **mortalités printanières** des **lots de 1<sup>ère</sup> année** sont très faibles par rapport à la valeur de référence pour cette saison. La phase de mortalité a débuté sur une minorité de parcs malgré les conditions météorologiques propices au déclenchement des surmortalités de naissains. Ainsi, les pertes de cheptel devraient continuer au cours de la période estivale. Le parc de **Boyard** a été le plus touché pour cette classe d'âge, avec 44 % de pertes. Les parcs de **La Mortane** et de **Ronce** affichent près de 22 % de mortalité, et les parcs de **Bourgeois**, **Viandet** et la **Flotte** se situent entre 10 % et 14 % de pertes. Finalement, le naissain disposé au **Martray**, **Chevalier** et **Mérignac** n'a subi qu'entre 5 et 7 % de mortalité entre sa mise à l'eau en mars et le début du mois de juin 2023.

Pour les **huîtres de 2<sup>ème</sup> année**, les **mortalités** mesurées sont **légèrement inférieures** à la valeur de références. Les pertes se situent majoritairement entre 4,4 % et 7,2 % sur la plupart des parcs. Seuls les sites de **Viandet** et de **La Flotte** se démarquent avec, respectivement, des mortalités de 1,6 % et 17,2 %.

Concernant les huîtres de **3<sup>ème</sup> année**, les **mortalités** sont **légèrement en hausse** par rapport aux années précédentes. Les pertes moyennes de 6,7 % sont calculés sur les poches encore disposées sur le parc de stockage de Chevalier. Ces pertes sont réparties entre 4,4% et 8,9 % selon les poches. Ces lots seront disposés sur les parcs de pousse lors la première semaine de juillet 2023.

## II. Croissance

Le printemps 2023 est caractérisé par une **croissance significativement supérieure à la norme pour les huîtres de 1<sup>ère</sup> année** et une croissance équivalente aux valeurs de références pour les huîtres de **2<sup>ème</sup>** et **3<sup>ème</sup>** année d'élevage.

La croissance des **huîtres de 1<sup>ère</sup> année** a été relativement homogène entre les parcs. Le minimum de gain de poids est observé à **Mérignac**, avec +3,9 g, et le maximum a été mesuré à **La Mortane** avec +7,3 g. Le parc de **Boyard** a obtenu des résultats supérieurs aux années précédentes, avec près de +7 g de croissance. Les autres sites ont obtenu des croissances entre +4,2 g et +5,7 g.

Les **huîtres de 2<sup>ème</sup> année** d'élevage ont une **croissance** printanière variant entre +4,3 g à **Mérignac** et +14,3 g au **Martray**. Les sites de **La Flotte** et de **La Mortane** ont obtenu des croissances supérieures ou égales à +10 g. Les autres parcs présentent des gains de poids entre +6,3 g et +9,6 g.

Avant leur descente sur les parcs de pousse, les **huîtres de 3<sup>ème</sup> année** présentent une **croissance équivalente à la valeur de référence** avec seulement **+9,3 g**, pour un poids individuel de 46,0 g.



Figure 1 : Naissains de l'observatoire ostréicole du littoral charentais mis en poche en mars et échantillonnés en juin 2023 (parc de La Mortane)

*Remerciements : Nous remercions les professionnels partenaires, le Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle et le Lycée de la Mer de Bourcefranc qui nous prêtent des emplacements sur leurs parcs. Le Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle entretient les élevages et réalise les échantillonnages sur l'île de Ré.*

*Citation : **Barbier P, Barré M, Bodin P, Oudot G (2023) Observatoire Ostréicole du littoral charentais – Bulletin saisonnier n°1 – Printemps 2023. CAPENA, 2p.***